



MAIRIE
DE
SAINT-MAUDEZ

CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six et le jeudi 17 septembre, à 19 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Fabrice RIVALLAN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11 - Présents : 10- Votants : 10 – Absent : 1
Date de la convocation et d'affichage : 11 septembre 2026

Etaient présents : Fabrice RIVALLAN, Christophe HERNIO, Laure VAN DEN BLIEK, MANIVEL Yannick, PAVARD Michel, GUERIN Victor, GALLIER Claire, PESCHOT Jérôme, MENDES BENTO Lydie, Amandine LUBINEAU.

Absent(e) excusé(e) : CHOTARD Typhaine

Secrétaire de séance : Michel PAVARD

Procuration :

2026 – 06– 005 - Aménagement de la rue de la Croix de l'If – Validation de l'estimation financière de ATEC Ouest

Rapporteur : Fabrice RIVALLAN

Le Maire présente à l'assemblée l'estimation financière proposée par la société ATEC OUEST concernant l'aménagement de la rue La Croix de l'If.
Le coût total de l'opération est de 233 296.00 € HT soit **279 955.20 € TTC**.

Une variante a été proposée :

- 1 – Aménagement d'un cheminement piétonnier au niveau de la rue de la Vallée pour un montant de 30 422.50 € HT soit 36 507.00 € TTC.
- 2- Aménagement d'un cheminement piétonnier au niveau de la rue de la Vallée pour un montant de 26 018.00 € HT soit 31 221.60 € TTC.

AMENAGEMENT RUE DE LA CROIX DE L'IF

Détail estimatif - Projet avant sommaire

DESIGNATION	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC
Travaux préparatoires - terrassement - espaces vert et récolement	10 000,00 €	2 000,00 €	12 000,00 €
Aménagement rue de la Croix de l'If	233 296,00 €	46 659,20 €	279 955,20 €
TOTAL DE L'OPERATION	243 296,00 €	48 659,20 €	291 955,20 €

VARIANTES	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC
1 - Aménagement d'un cheminement piétonnier sur la rue La Vallée	30 422,50 €	6 084,50 €	36 507,00 €
2 - Aménagement d'un cheminement piétonnier sur la rue de la Vallée	26 018,00 €	5 203,60 €	31 221,60 €
TOTAL	269 314.00 €	53 8623.80 €	323 176.80 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE l'estimation financière présentée par ATEC OUEST pour un coût de l'opération de 233 296.00 € HT soit 279 955.20 € TTC.

RETIENT la variante n° 2 concernant l'aménagement d'un cheminement piétonnier au niveau de la rue de La Vallée pour un montant de 26 018.00 € HT soit 31 221.60 € TTC soit un projet total d'un montant de **269 314.00 € HT soit 323 176.80 € TTC.**

Pour copie conforme
Le 19 juin 2026

Le Maire,
Fabrice RIVALLAN

Le secrétaire,
Michel PAVARD

